

Lecture, le vendredi 15 avril 2016

**La Provisoire de la cité scolaire Maréchal Lannes**

aux

**Elèves et parents d'élèves de 3<sup>ème</sup> générale**

## **Modalités d'attribution du Diplôme National du Brevet (DNB)** arrêté du 9-7-2009, J.O. du 25-7-2009

Sont prises en compte pour l'attribution du diplôme national du brevet :

### **a) la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences, palier 3**

Le socle est composé de 7 compétences divisées en items dont l'acquisition est attestée par les professeurs. Au vu des items acquis et après avis des professeurs, le chef d'établissement valide tout ou partie des compétences du socle commun. **Si le socle n'est pas entièrement validé, le cas sera examiné lors du jury académique final.**

#### **Compétences du socle :**

<b>1</b> - La maîtrise de la langue française	<b>2</b> - La pratique d'une langue vivante (niveau A2) la langue sera choisie début juin
<b>3</b> - Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique	<b>4</b> - La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (B2I : Brevet Informatique et Internet)
<b>5</b> - La culture humaniste	<b>6</b> - Les compétences sociales et civiques
<b>7</b> - L'autonomie et l'initiative	

**b) la note obtenue à l'oral d'Histoire des arts** (coef. :2) : cette épreuve se déroule dans l'établissement en cours d'année scolaire. **La note obtenue par le candidat ne peut être transmise à l'élève ou à sa famille avant la proclamation des résultats par le jury du DNB.**

**c) les notes obtenues à l'examen écrit du brevet :** l'examen comprend les épreuves écrites suivantes :  
Français (coef. :2 ; questions, réécriture, dictée = 1h30 ; rédaction = 1h30) ;  
Mathématiques (coef. :2 ; 2h00),  
Histoire-Géographie-Education civique (coef. :2 ; 2h00).  
Elles auront lieu **fin juin**

**d) les notes de contrôle continu obtenues en cours de formation :** ce sont les moyennes annuelles de toutes les disciplines (sauf Histoire-Géographie-Education civique) suivies durant l'année scolaire.

**e) option facultative** (latin ou DP3) : seuls les points au dessus de 10 sur 20 sont pris en compte

### **Le diplôme national du brevet est attribué aux candidats**

- \* **ayant validé le socle commun de connaissances et de compétences**
- \* **ET obtenu une note moyenne égale ou supérieure à 10**

Des mentions peuvent être attribuées : Assez Bien (entre 12 et 14 sur 20) ; Bien (entre 14 et 16 sur 20) ; Très Bien (au-delà de 16/20).

<b>Ecrit du DNB blanc n°2 : mercredi 11, jeudi 12 et vendredi 13 mai matin</b>
--

## L'épreuve d'Histoire des Arts

L'enseignement de l'histoire des arts est pris en charge dans le cadre des programmes de toutes les disciplines. A ce titre, tout enseignant peut accompagner des élèves dans la préparation de l'épreuve terminale.

Le candidat se présente devant le jury avec une liste de 5 objets d'étude qu'il a choisi parmi ceux étudiés durant l'année. Au moins trois des six domaines artistiques suivants doivent être représentés :

- **Arts de l'espace** : architecture, art des jardins
- **Arts du langage** : littérature (récit, poésie)
- **Arts du quotidien** : design, objets d'art
- **Arts du son** : musique (instrumentale, vocale)
- **Arts du spectacle vivant** : théâtre, danse, cirque, marionnettes
- **Arts du visuel** : arts plastiques, cinéma, photographie

Les professeurs d'arts plastiques, d'éducation musicale, d'histoire ou de lettres... vont présenter aux élèves une liste d'œuvres qui seront étudiées d'ici à la fin de l'année scolaire.

Avant l'épreuve, les élèves communiqueront à leur professeur principal la liste des 5 objets d'études retenus par eux. Le jour de l'épreuve, le jury choisit parmi la liste proposée par le candidat. L'oral se déroule en deux temps : un exposé d'environ 5 minutes par le candidat, suivi d'un entretien d'une dizaine de minutes avec le jury.

Chaque commission du jury est composée de 2 professeurs :

- L'un au moins doit enseigner les arts plastiques, l'éducation musicale, l'histoire ou les lettres
- L'autre n'a pas encadré la préparation à l'épreuve du candidat
- La représentation de toutes les disciplines est encouragée

### Préparer l'épreuve d'Histoire des Arts

L'épreuve d'histoire des Arts est constituée d'un oral de 15 minutes devant un jury de professeurs. Elle repose sur la présentation d'un **classeur soigné, complet et bien organisé** qui sera remis au jury et sur la présentation orale d'une **œuvre vue en classe** et d'une **œuvre personnelle** en lien avec la précédente.

Parmi **les œuvres vues en classe, cinq** devront être retenues et étudiées pour l'oral. Elles devront appartenir à trois formes d'arts différentes (arts du son, arts du langage, arts du visuel, arts de l'espace, arts du quotidien, arts du spectacle vivant).

Les **œuvres personnelles** seront au nombre de **trois** et devront obligatoirement appartenir aux **trois différents thèmes** (La première guerre mondiale ; Totalitarismes et résistances ; Regards sur la société de consommation).

Le classeur sera essentiellement manuscrit et organisé par thèmes. Il comportera :

- toutes les œuvres vues en classe et leurs analyses
- les trois œuvres personnelles et leur étude associée (une œuvre personnelle par thème)

#### Pour l'œuvre personnelle :

L'œuvre personnelle est le complément des œuvres vues en classe. Elle résulte d'un choix personnel de l'élève. Elle fait l'objet d'une étude particulière et personnalisée. Elle sera présentée à l'oral dans la seconde partie de l'épreuve.

**Pour chaque œuvre personnelle, 4 points sont à réaliser.**

- Présenter l'œuvre choisie (nature, auteur, date et contexte, courant artistique...)
- Analyser l'œuvre choisie ou un extrait
- Etablir un lien avec le thème
- Expliquer son choix d'œuvre personnelle

En vue de la constitution d'un classeur organisé et soigné chaque élève aura un professeur référent.

**Revue de classeur:** Mercredi 4 mai

<p><b>L'épreuve orale de l'examen aura lieu après les conseils de classe dont les dates ne sont pas encore arrêtées</b> <b>L'épreuve est obligatoire et aucun candidat ne peut en être dispensé (coefficient 2).</b></p>
--

# liste des œuvres

## L'art comme mémoire, empreintes et traces

Thème 1 : Guerres et résistances	
<u>Voix de Verdun</u> , pièce de théâtre (29 mars 2016 salle du Sénéchal à Lectoure, 15h-17h)	Arts du spectacle vivant---Français, Histoire
<u>Verdun, tableau de guerre interprété</u> , Félix Vallotton, 1917	Arts du visuel---Histoire
<u>Le soldat</u> , Florent Pagny, 2013	Arts du son---Musique, Français
<u>Captain America</u> , bande dessinée (comic book), 1940	Arts du visuel---Anglais, Histoire
<u>Barbara</u> , Jacques Prévert, 1946	Arts du langage---Français
<u>The problem we all live with</u> , Norman Rokwell, 1964, huile sur toile	Arts du visuel---Anglais
<u>Bella Ciao</u> , 1944	Arts du son---Italien, Musique
Thème 2 : Regards sur la société de consommation	
<u>Les choses</u> , J-J Goldman, 2001	Arts du son---Musique
<u>9 francs</u> (incipit), Frédéric Beigbeder, 2000	Arts du langage---Français
<u>Campbell's soup Cans</u> , Andy Warholl, 1962, acrylique et liquidex peint en sérigraphie sur toile	Arts du visuel---Arts plastiques
<u>Supermarket lady</u> , Duane Hanson, 1970	Arts du visuel---Anglais,
<u>The wall</u> , Pink Floyd, Alan Parker, 1982	Arts du visuel, Arts du son---Musique
Thème 3 : Arts, techniques et expression	
<u>La città che sale</u> (La ville se lève), Umberto Boccioni, 1910, huile sur toile, Museum of Modern Arts, New-York	Arts du visuel---Italien, Arts plastiques
<u>La casa Batlló</u> , <u>La casa Milà</u> , Antoni Gaudi, 1906, 1910	Arts de l'espace---Espagnol, Arts plastiques
<u>L'architecture du Bauhaus</u>	Arts de l'espace---Histoire
<u>Le Louvre d'Abu Dhabi</u> , 2010	Arts de l'espace---Histoire
<u>The slave labour</u> , Banksy, 2012	Arts du visuel---Arts plastiques
<u>Les temps modernes</u> , Charlie Chaplin, 1936 (Engrenages, Eating scene)	Arts du visuel--- Musique

\* les œuvres marquées par une étoile ne sont pas vues par toutes les troisièmes mais par des groupes de langue ou une classe

## Revue de classeurs

**Mercredi 4 mai** (la semaine d'examen du lycée mobilise certains professeurs sur des horaires importants)

Les élèves seront répartis en groupes et devront apporter :

- Le classeur d'histoire des arts avec les intercalaires thématiques déjà prêts
- Les cahiers de cours où les œuvres ont déjà été traitées,
- Les documents distribués
- Les fiches rédigées

Le travail portera sur 2 œuvres du thème1 et 1 œuvre personnelle sur ce même thème